

Le Lien

LE JOURNAL MUNICIPAL

SAINT-ISMIER

SEPT. / OCT. / NOV. 2019 N°54

ANIMATIONS

THÉÂTRE D'IMPROVISATION

À LA TOUR D'ARCES

SAMEDI 21 SEPTEMBRE À 18 H 30

VISITE GUIDÉE EN JOURNÉE GRATUITE

DESCENTE AUX LAMPIONS



09

ACTUALITÉS

Ouverture d'une classe
à Clos Marchand



14

DOSSIER

Aide aux démarches
en ligne



19

CULTURE

Les actualités
de la médiathèque

BRUIT ET RESPECT DU VOISINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- > Jours ouvrables : 8 h 30 - 12 h et 14 h - 19 h 30 ;
- > Samedis : 9 h - 12 h et 15 h - 19 h ;
- > Dimanches et jours fériés : 10 h - 12 h.

Piscine : à partir de 22 h, plongées bruyantes et cris sont proscrits.

Chantiers : les entreprises doivent interrompre leurs travaux entre 20 h et 7 h du lundi au samedi ainsi que les dimanches et jours fériés (sauf en cas d'intervention urgente).

TAILLE DES HAIES

De nombreux jardins sont agrémentés de haies qui contribuent à l'embellissement du cadre de vie de notre commune, mais ces « murs vivants » doivent faire l'objet d'un entretien régulier pour éviter des propagations intempestives.

Le défaut d'entretien ou de taille des haies ou arbres, expose les propriétaires à une contravention de 5^e

classe (entre 1500 et 3000 €).

Nous arrivons à la bonne période pour procéder à la taille de la végétation, alors... à vos outils !

**VACANCES SCOLAIRES**

Fin des cours le samedi 19 octobre 2019 et reprise des cours le lundi 4 novembre 2019. Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congé le vendredi soir après les cours.

ACCUEIL DE LOISIRS DURANT LES VACANCES DE LA TOUSSAINT

Le centre de loisirs 3-12 ans et le local jeunes 11-17 ans seront ouverts du 21 au 31 octobre.

Dès septembre, retrouvez les programmes d'activités et les dates des permanences d'inscription sur le site internet de la mairie rubrique « Jeunesse » - « Enfance Jeunesse Scolaire ».

Renseignements au pôle EJS - 04 76 52 93 69

mail : loisirs.3-12@saint-ismier.fr

loisirs.ados@saint-ismier.fr

PROFITEZ DES ATELIERS NUMÉRIQUES DE LA MÉDIATHÈQUE

Venez découvrir notre programme annuel de 7 cours, le jeudi après-midi, pour apprendre les fonctionnalités du portail réseau, les bases de l'informatique, la photo numérique, le traitement de texte, la messagerie, Skype et les réseaux sociaux ainsi que les formations en ligne. Fascicule d'inscription disponible à la médiathèque et à l'accueil de la mairie. Ces cours sont gratuits.

**ÉTAT CIVIL****NAISSANCES**

Saniya BARECHE - 25 mai
Joyce Héloïse Pauline DOYEN - 30 juin
Naïla FAURE - 13 mai
Shaïna GABE - 18 mai
Milo Roméo LANCELOT - 22 mai
Matteo MUSSO - 15 juin

**MARIAGES**

> **Candice GULISANO et Johan MACCHI** - 1^{er} juin
 > **Gaëlle JOUAULT et Gilbert ZAMMIT** - 1^{er} juin
 > **Nicolas CARNOT et Aline MINET** - 22 juin
 > **Caroline MALERBA et Fabrice VASILE LO RIZZO** - 28 juin
 > **Talia GHIOTTI et Geoffrey DEL GUIST** - 6 juillet
 > **Thomas PEYRE et Stéphanie GLAIRON-RAPPAZ** - 6 juillet
 > **Nathalie LE MERCIER et Jean-François HERENG** - 17 juillet
 > **Sabrina TIRARD-COLLET et Fabien RIGAUD** - 3 août
 > **Amandine RIVOIRE et Clément DEGAS** - 3 août
 > **Ludovic WIART et Stéphanie HAGEN** - 30 août
 > **Adrien GAUCHET et Paola RUSSO** - 31 août

**HORAIRES MAIRIE****Accueil de la mairie**

Tél. : 04 76 52 52 25

Tous les jours du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (Le mardi jusqu'à 19 h).

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Accueil du public, du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Sur RDV pour le dépôt des dossiers au 04 76 52 52 25 ou à social@saint-ismier.fr
 Fermeture le mercredi après-midi.

Service « Cadre de vie » (urbanisme - services techniques)

Tél. : 04 76 52 52 33

- > Lundi de 14 h à 17 h.
- > Mardi matin sur RDV.
- > Mercredi matin sur RDV et de 14 h à 17 h.
- > Jeudi matin sur RDV.
- > Vendredi de 9 h 30 à 12 h.

Service « Enfance-Jeunesse-Scolaire » (EJS)

Accueil du public (maison Belledonne) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf mardi matin et mercredi après-midi sur RDV au 04 76 52 93 69. En période de vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf mercredi après-midi sur RDV.

Service petite enfance « Crèch'ndo »

Ouverture de 7 h 45 à 18 h 30 du lundi au vendredi. Sur RDV au 04 76 52 31 58.

Médiathèque de l'Orangerie

Tél. : 04 76 52 92 76

mediatheque@saint-ismier.fr
www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr (page « Saint-Ismier »).

- > Mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 19 h et le jeudi matin pendant les petites vacances.
- > Mercredi de 10 h à 12 h et 14 h à 19 h.
- > Samedi de 10 h à 12 h 30.

NUMÉROS D'URGENCE**Gendarmerie de Saint-Ismier :**

17 ou 04 76 52 15 45

Police municipale :

04 76 52 93 64 ou 06 27 15 52 70

Pharmacie de garde :

3237 (appel payant) - www.servigardes.fr

Sapeurs-pompiers : 18**SAMU, médecin et dentiste de garde : 15****Centre antipoison de Lyon :**

04 72 11 69 11

Électricité (Enedis) : 09 72 67 50 38**Gaz (GRDF) : 0 800 47 33 33****Eau (SAUR) : 04 57 38 50 09**

Assainissement : astreinte d'urgence 7j/7j et 24h/24h de la société Véolia : 04 76 61 39 34.

Relation aux usagers des Eaux du Grésivaudan : 04 76 99 70 00.

PERMANENCES**Conciliateur**

Les permanences du conciliateur se tiennent les premiers et derniers mercredis de chaque mois de 9 h à 12 h, sur RDV au 04 76 52 52 25.

Assistante sociale

Sur la commune de Bernin. Sur RDV au 04 56 58 16 91.

Conseiller municipal délégué aux logements sociaux

Tous les vendredis de 9 h à 12 h. Contact : jp.meyer@saint-ismier.fr ou 06 74 96 66 22.

SERVICES**Déchetteries**

Saint-Ismier, Crolles et Le Touvet. Ouverture 7j/7j de 8 h 30 à 17 h 45 (sauf jours fériés). + d'infos : www.le-gresivaudan.fr

Jours de collecte

Collecte des ordures ménagères le lundi (ou le jeudi pour certains quartiers) et des recyclables « Je trie » le **mardi depuis le 1^{er} juillet 2019**.

Merci de sortir votre bac la veille au soir. Jours fériés : report systématique de la collecte concernée au mercredi de la semaine en cours.

Objets trouvés

Informations sur www.saint-ismier.fr, rubrique « Vie quotidienne - Police municipale ».

**RÉSEAUX SOCIAUX**

f RETROUVEZ TOUTE L'ACTU DE LA VILLE DE SAINT-ISMIER

Alertes météorologiques, infos travaux, photos des animations municipales, infos sur les fermetures exceptionnelles...

PAS DE COMPTE FACEBOOK ?

Consulter les infos sur : www.facebook.com/villedesaintismier

+ D'INFOS WWW.SAINT-ISMIER.FR

Flasher sur moi!





SEPT./OCT./NOV. 2019

N°54

 INSTANTS VOLÉS P. 04

ACTUALITÉS P. 08

Fête et pédagogie au RAM « Les Grési'mômes » P. 08

Médiathèque : adhésion gratuite jusqu'à 12 ans inclus P. 08

Ouverture d'une classe à Clos Marchand P. 09

Travaux de rénovation de la médiathèque P. 10

Aides Informations Victimes P. 10

Programme « Semaine Bleue » P. 11

La fibre arrive à Saint-Ismier P. 12

Zone 20 : harmoniser et sécuriser les groupes scolaires P. 12

PORTRAIT P. 13

UNE JOURNÉE AVEC FRANCK BASSONI

DOSSIER P. 14 > 15

Permanence d'aide aux démarches administratives en ligne

ANIMATIONS SPORT P. 16

Aide financière du CCAS aux activités des enfants

ASSOCIATIONS P. 17

CULTURE P. 19

Actualités à la médiathèque Spectacle tout public

AGENDA P. 20

« J'AI CHOISI DE NE PAS ORGANISER CET AUTOMNE 2019 VOTRE TRADITIONNEL CONSEIL DE QUARTIER. JE REGRETTE SINCÈREMENT CETTE SITUATION QUI NOUS PRIVE D'UN TEMPS D'ÉCHANGE IMPORTANT POUR LA VIE COMMUNALE. »



UNE LOI AMBIGUË...

« Depuis les élections municipales de mars 2014, les règles juridiques qui régissent la période des 6 mois qui précède les élections ont évolué.

La loi n° 2017 - 1339 du 15 septembre 2017 pour la confiance dans la vie politique a renforcé les sanctions financières et pénales en cas de violation des règles en période préélectorale et s'impose au candidat sortant à partir du 1^{er} septembre 2019.

Cette loi est trop ambiguë dans ses interprétations pour que je puisse, comme je l'ai fait les années antérieures, vous inviter à un conseil de quartiers, à l'automne 2019.

Dans une telle période où les passions sont souvent exacerbées, pour un concurrent procédurier, les opportunités de recours en annulation d'une élection municipale devant un tribunal administratif deviennent innombrables.

Toute parole ou attitude publique de ma part, en réponse à vos questions, pourrait courir le risque d'être interprétée et requalifiée par certains en « propos de campagne électorale ».

J'ai donc choisi de ne pas organiser cet automne 2019 votre traditionnel conseil de quartier, les élections municipales ayant lieu au mois de mars 2020.

Je regrette sincèrement cette situation qui nous prive d'un temps d'échange important pour la vie communale.

Je reste cependant, plus que jamais, à votre service et à votre écoute.

HENRI BAILE
Maire de Saint-Ismier



Directeur de la publication : Henri BAILE. Rédactrice en chef : Sandrine IDIER. Chargée de communication : Annabelle CHAMBIOT. Mise en page : New Deal. A collaboré à ce numéro : Alexandre DHORDAIN. Photos : mairie de Saint-Ismier / Shutterstock / X - Droits réservés. Impression : Imprimerie Notre-Dame (80 rue Vaucanson, 38330 Montbonnot). Journal imprimé avec des encres végétales. Périodicité : trimestrielle. Dépôt légal à parution. N° ISSN : 07616066. Hôtel de ville, Le Clos Faure, 38330 Saint-Ismier - Tél. : 04 76 52 52 25 - Fax : 04 76 52 28 01 - com@saint-ismier.fr - www.saint-ismier.fr - Ce numéro a été imprimé à 3400 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.



SÉJOUR DES JEUNES EN CORSE

Du 8 au 17 juillet, 15 jeunes ont découvert la Corse.
Au programme : 2 nuits à Calvi, 3 nuits
à Porto et 2 nuits à Cargèse.
Ils ont pu profiter des magnifiques plages
mais aussi des nombreuses rivières.



SÉJOUR DES 6-9 ANS À VENOSC

Les 6-9 ans ont séjourné à Venosc durant 3 jours,
du 9 au 11 juillet. Les 27 enfants (Saint-Ismier
et Biviers) et les 4 accompagnateurs ont découvert
le village de Venosc à travers un jeu de piste
sous la pluie mais avec le sourire.



SÉJOUR DES 11-14 ANS AU LAVANDOU

Une quinzaine de jeunes, de 11 à 14 ans, sont partis au Lavandou ;
au programme : plage, détente et plongée.





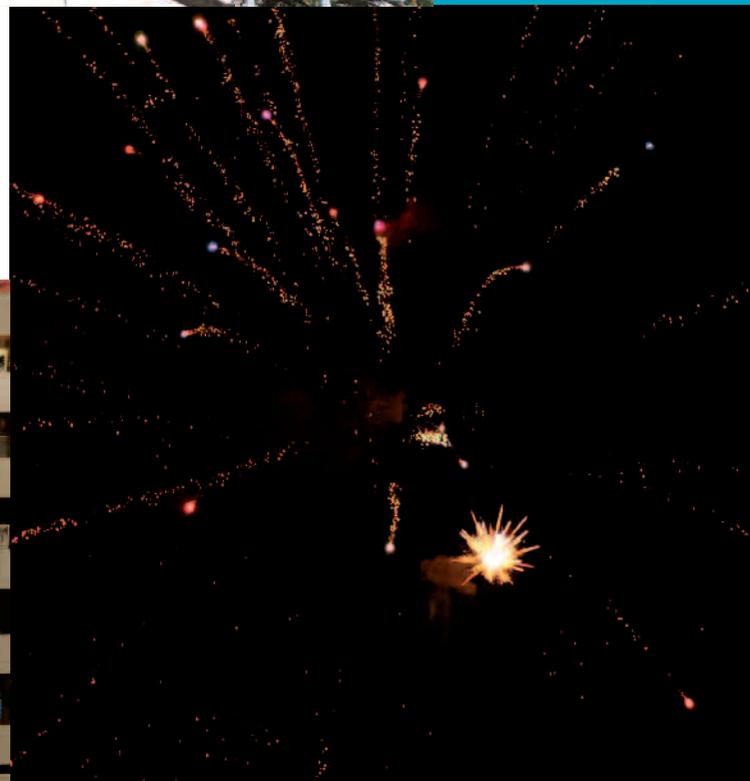
CINÉTOILES

Le jeudi 4 juillet, petits et grands ont pu profiter de nombreuses animations gratuites dans le parc de la mairie, ainsi que d'un concert dans les arbres avant la projection du film « L'école buissonnière ».



TEMPS DES HISTOIRES : LE LAND-ART

Lecture d'albums sur la nature et l'environnement devant plus de 50 enfants, mercredi 5 juin, puis ateliers de Land-Art sur les idées de création de Karine REVELLIN.



13 JUILLET

Samedi 13 juillet, le feu d'artifice des 4 communes a réuni environ 5000 personnes sur l'aérodrome du Versoud. Les spectateurs ont pu assister à un véritable show aérien avant le feu d'artifice et le bal.



PIQUE-NIQUE

Lundi 1^{er} juillet, les maternelles de l'école Clos Marchand, après avoir passé une matinée à se défouler au rythme des percussions, ont pu profiter d'un pique-nique au calme dans le parc de la mairie.



Mardi 2 juillet, les élèves des classes élémentaires des 3 écoles se sont retrouvés dans le parc de la mairie pour partager un pique-nique de fin d'année scolaire.

LE TEMPS DES KERMESSES



Kermesse Clos Marchand



Kermesse des Vignes



RETROUVEZ TOUS LES ALBUMS
PHOTOS DES ANIMATIONS
MUNICIPALES SUR LA PAGE FACEBOOK
DE LA MAIRIE DE SAINT-ISMIER:
www.facebook.com/villedesaintismier

PETITE ENFANCE

RAM INTERCOMMUNAL LES GRÉSI'MÔMES : QUAND FÊTE ET PÉDAGOGIE S'ACCORDENT



De septembre 2018 à avril 2019, les quelque 30 enfants fréquentant Le Relais Assistants Maternels de Saint-Ismier n'avaient qu'un prénom à la bouche : Damien.

Damien TRUCHASSOUT, artiste-musicien-plasticien, a animé des ateliers d'éveil un jeudi sur deux. Ces activités ont conquis petits et grands.

Animatrice du RAM, Audrey BATTAREL a misé sur la durée pour offrir aux enfants un éveil à l'art : « Lors de ces ateliers, on apprend à sentir le rythme, à faire des silences, à découvrir des instruments ». Avec « de vrais instruments entre les mains, pas des jouets », renchérit Damien TRUCHASSOUT. Flûte traversière ou irlandaise, clarinette, guitare, saxophone, trompette, harmonica et percussions en tous genres : « Les petits ont découvert de nombreuses sonorités, ils ont chanté et ont dansé » décrit Damien. « Tout cela n'est que prétexte à les faire grandir, à créer un terrain, pour que ce soit la fête, pour les amener à être capables de se mettre debout, de chanter devant et avec copains et adultes. Cela permet de passer des messages sur la bienveillance, la bientraitance ».

L'animateur a ensuite proposé des séances d'art plastique : les enfants peignaient une immense bande de papier posée au sol à l'aide de balais, de ballons et autres objets détournés. Ils étaient libres de peindre à leur guise et selon leurs envies. « La société veut tout cadrer et là, ça déborde ! », résume Damien.

Le retour des assistantes maternelles est très positif. Anne-Marie MEYER a pris plaisir à voir évoluer les enfants dont elle a la garde. Elle s'est laissée surprendre : « J'en ai vu se libérer », se réjouit-elle.

Pour Aïcha CHÉRIGUI, ces ateliers ont permis de « mieux connaître la sensibilité de chaque enfant et de les découvrir sous un autre jour, dans cet autre cadre ». En tant que professionnelle de la petite enfance, « cela valorise la partie éducative de notre métier qui est moins connue que la partie dédiée aux soins ».

Les séances d'éveil musical ont permis aux enfants de se découvrir, de se faire confiance et de s'approprier.

Les retours des parents ont aussi été très positifs.

UN VRAI SUCCÈS !



JEUNESSE

GRATUITÉ DE L'ADHÉSION À LA MÉDIATHÈQUE POUR TOUS LES ENFANTS JUSQU'À 12 ANS INCLUS

LES BIBLIOTHÈQUES SONT LES PREMIÈRES MARCHES POUR ACCÉDER À LA CULTURE.

C'est dans le but de favoriser l'apprentissage de la lecture et d'accompagner les plus jeunes sur les chemins de la connaissance et du plaisir de lire que la commune a décidé de rendre gratuite l'adhésion à la médiathèque pour les enfants jusqu'à 12 ans inclus.

> Ils peuvent emprunter leurs documents (10 livres, 5 CD de musique et 1 DVD) gratuitement depuis le 20 août 2019.

> Ils disposent d'une carte de lecteur valable sur l'ensemble du réseau leur donnant accès aux collections jeunesse. La présence des parents est nécessaire pour remplir la fiche d'inscription.

➔ **N'hésitez plus à venir inscrire vos enfants !**

ANIMATION MÉDIATHÈQUE

HALLOWEEN CHASSE AUX MONSTRES
Du 29 au 31 octobre 2019,
la médiathèque vous propose de participer à une chasse aux monstres.

Muni de votre « livret du chasseur de monstres », parcourez les allées de la médiathèque à la recherche de monstres échappés de leur livre.

Ouvert à tous.



Les accueils scolaires en médiathèque : plaisir et découverte

La bibliothèque a une mission de promotion de la lecture et du livre auprès des enfants.

Elle invite l'enfant au plaisir de lire et de découvrir le monde de façon complémentaire à l'école.



Elle peut offrir des ressources enrichissantes aux enfants scolarisés et aux enseignants. L'autre objectif de ces accueils est de familiariser l'enfant avec le lieu et le fonctionnement de la bibliothèque pour l'inciter à une fréquentation individuelle hors temps scolaire.

La médiathèque établit un planning d'accueils sur l'année scolaire afin de recevoir chacune des 25 classes de maternelle et d'élémentaire 4 fois dans l'année, cela pendant une heure. Chaque enfant lit sur place et peut emprunter un livre. Les séances se déroulent le mardi ou le jeudi. Celles-ci sont thématiques, centrées sur une lecture à voix haute par la bibliothécaire puis par un exposé du sujet traité. Un soin particulier est apporté au choix du thème et à son



illustration visuelle et/ou sonore. Parfois les enseignants précisent un besoin pédagogique, la médiathèque y répond en organisant une séance sur le thème désiré. Deux bénévoles aident les bibliothécaires à préparer et animer ces accueils scolaires.

Les classes empruntent plus de 3600 documents par an à la médiathèque!

OUVERTURE D'UNE CLASSE À CLOS MARCHAND

EFFECTIFS SCOLAIRES : LA CROISSANCE NE SE DÉMENT PAS



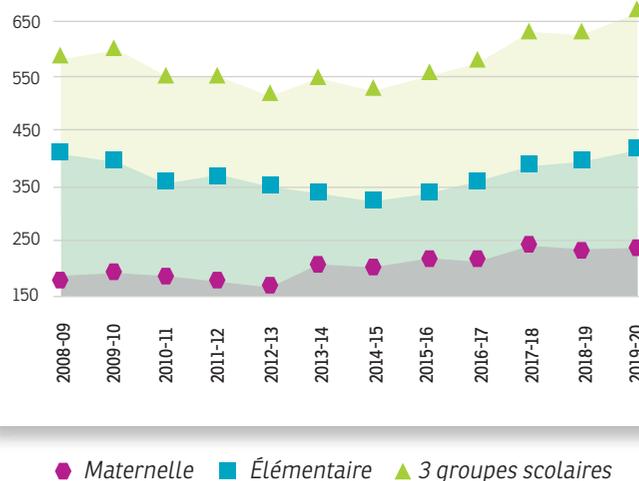
LA RENTRÉE SCOLAIRE 2019 S'EST FAITE AVEC L'OUVERTURE D'UNE NOUVELLE CLASSE D'ÉLÉMENTAIRE À L'ÉCOLE PRIMAIRE CLOS MARCHAND. AU TOTAL À SAINT-ISMIER DANS LES TROIS GROUPES SCOLAIRES, 660 ÉLÈVES ÉTAIENT ATTENDUS, SOIT PRESQUE 30 DE PLUS QU'À LA PRÉCÉDENTE RENTRÉE. ILS SONT DÉSORMAIS RÉPARTIS DANS 9 CLASSES DE MATERNELLE ET 16 CLASSES D'ÉLÉMENTAIRE.

→ Ces dernières années, la tendance est bien à la hausse des effectifs. En 2018/2019, 630 enfants étaient scolarisés dans les 3 groupes scolaires, soit 100 de plus qu'à la rentrée 2014.

Une fermeture de classe avait été évitée à La Poulatière en 2015, et une ouverture de classe avait déjà été nécessaire à Clos Marchand à la rentrée 2016.

En parallèle, les taux de fréquentation des services périscolaires augmentent également chaque année.

ÉVOLUTION RÉTROSPECTIVE DES EFFECTIFS SCOLAIRES SUR 10 ANS



En 2009, 50% des enfants étaient inscrits à la cantine, aujourd'hui ils sont près de 80%. Hausse du nombre d'élèves et hausse de fréquentation des services risquent de saturer les équipements si la tendance persiste.

L'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG), interrogée, prévoit que la tendance devrait perdurer dans les prochaines années. Une réflexion sur les besoins en équipements et services publics est donc déjà en cours. Les interrogations portent notamment sur la nécessité de construire une nouvelle école.

80%
des enfants
inscrits
à la cantine



TRAVAUX ESTIVAUX

TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA MÉDIATHÈQUE

Des travaux permettront de rendre plus agréables et fonctionnels le hall d'accueil et la salle des romans pour adultes.

Cet été, des luminaires LED ont été posés pour éclairer la salle des romans de façon homogène tout en permettant de faire des économies d'énergie. Le hall d'accueil du public a été insonorisé et repeint. Dans la mezzanine, les fenêtres du toit ont été changées pour des ouvrants électriques avec volets occultant le soleil.

Fermeture de la salle adulte du 1^{er} septembre au 5 octobre.

Prochainement, les rayonnages de la salle des romans seront changés afin de permettre un aménagement plus fonctionnel des collections. Une sélection de romans vous sera proposée dans le hall d'accueil pour vous offrir un choix alternatif de lecture durant cette période.



AIDES

AIV

AIDES INFORMATIONS VICTIMES



VOUS ÊTES VICTIME D'UN ACTE DE DÉLINQUANCE OU SOUFFREZ D'UN DIFFÉREND :

- > vol,
- > dégradation d'un bien, cambriolage,
- > accident sur la voie publique,
- > violence conjugale, harcèlement, menaces, injures...
- > différend commercial,
- > trouble de voisinage.



VOUS AVEZ DES DROITS :

- > celui d'**être écouté**, accompagné, orienté,
- > celui de vous faire entendre devant la justice et de **faire valoir vos droits**,
- > celui de **demandeur réparation** et d'être indemnisé du préjudice subi.

Dans toutes ces situations délicates, AIV est à vos côtés pour vous informer, vous soutenir et vous accompagner dans les démarches vous permettant de faire valoir vos droits. Informations dispensées dans le strict respect des règles de déontologie et de confidentialité.



→ PERMANENCES GRATUITES
LES **mardis de 14 h à 17 h**,
SUR RENDEZ-VOUS :
04 76 52 15 45
Gendarmerie de Saint-Ismier
1 route du Rivet.

ENTRAIDE DE PROXIMITÉ

Voisins solidaires



50 personnes attendent encore la visite de leur voisin solidaire

Si vous souhaitez rejoindre le réseau

ou obtenir plus d'informations, contacter le CCAS au 04.76.52.52.25 ou par mail à social@st-ismier.fr pour un meilleur maillage du territoire communal

Quartiers souhaités :

- Centre village
- Pageonnaire / Fangeat / Pont Rivet
- Buttit / Grandes Vignes
- Manival / Pratel / Grand Torrent
- Civet / Crêt de Chaume / Ribotière / Génissieux / Bouts



Votre rôle ?

- Relayer des informations sur la vie locale (manifestations, services ...)
- Prendre des nouvelles des voisins de votre quartier
- Etre un relais possible entre des personnes qui se sentent seules, isolées, fragiles et le CCAS



LE PROGRAMME DE LA « SEMAINE BLEUE »

LES CCAS DE BIVIERS, SAINT-ISMIER ET SAINT-NAZAIRE LES EYMES
VOUS PROPOSENT DES ANIMATIONS GRATUITES TOUT AU LONG DE CETTE SEMAINE.

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ, INSCRIPTIONS EN MAIRIE

Mardi 8 octobre à 15h30
à Saint-Nazaire-les-Eymes

Projection du film
« La vie se tisse. Des uns aux autres, quelles transmissions d'hier à aujourd'hui ? »

SALLE LA CASERNE

Mardi 8 octobre à 15h
à Saint-Ismier

« HUGO, CELUI DU COMBAT »
SALLE DES FÊTES DU ROZAT
Gratuit

Mercredi 9 octobre de 15h à 17h30
à Biviers

Guinguette animée par Lily Marteen et Georges Dorano
SALLE POLYVALENTE

Dimanche 13 octobre à 15h
à Saint-Ismier (gratuit à partir de 65 ans)

Spectacle « Molière et moi »
de Jean-Vincent Brisa
ESPACE AGORA


« HUGO, CELUI
DU COMBAT »

VU AU FESTIVAL OFF
D'AVIGNON 2019

Mise en scène et interprétation
de Jean-Vincent BRISA
de la compagnie
« En Scène et ailleurs »

Ce spectacle est composé de textes qui ont marqué la carrière du grand poète et romancier Victor HUGO comme député à l'Assemblée constituante, mais aussi de quelques extraits de son œuvre poétique.

Combats contre la misère, la peine de mort ou la souffrance, pour le droit des enfants, l'égalité des sexes, la liberté d'expression, la constitution des États-Unis d'Europe... ces textes au souffle littéraire puissant contiennent une dimension universelle et résonnent toujours d'une actualité bouleversante.



Une exposition sur les grands personnages de roman de Victor HUGO sera présentée à la médiathèque du 28 septembre au 17 octobre.

MOMENTS DE PARTAGE

INSCRIPTION AU REPAS
DE FIN D'ANNÉE DES SENIORS

Le repas, organisé en partenariat avec le « Club des sans Souci » et le CCAS, est offert aux personnes âgées de **70 ans et plus**, domiciliées à Saint-Ismier.

le mercredi 11 décembre
à 12h30 à l'Espace Agora



Les personnes, âgées de **80 ans et plus**, doivent choisir entre participer au repas ou recevoir un colis de Noël à leur domicile. Un courrier en ce sens leur sera adressé en septembre. Ces colis gourmands seront livrés avant les fêtes de Noël.



Navette « TIMSI » gratuite
pour vous rendre au repas.
À préciser lors de votre inscription.

[+ D'INFOS] 04 76 52 52 25

DATE LIMITE POUR VOUS INSCRIRE : 22 NOVEMBRE 2019.

En cas d'empêchement de dernière minute,
veuillez informer le CCAS

SORTIES
CINÉ SENIORS

SÉANCES À 15 H

> LUNDI 14
OCTOBRE

> LUNDI 18
NOVEMBRE

> VENDREDI 13
DÉCEMBRE

ESPACE ARAGON
VILLARD-BONNOT

LE CCAS DE SAINT-ISMIER
VOUS PROPOSE D'ASSISTER
À DES SÉANCES DE CINÉMA

Le titre du film sera communiqué
une semaine avant la séance.

Prix : 5,50 €

Navette gratuite.
Départ à 14h, parking du Rozat
Saint-Ismier.



espace
ARAGON

[INSCRIPTIONS]

CCAS DE SAINT-ISMIER : 04 76 52 52 25

ZONE 20



- Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules.
- La vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h.
- Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes.

Dans la continuité de la « ville 30 » installée par l'équipe municipale, les trois zones identifiées près des trois groupes scolaires ont fait l'objet d'une harmonisation en termes d'aménagement et de lisibilité.

Les usagers motorisés doivent percevoir que l'espace dans lequel ils pénètrent n'est plus essentiellement destiné à l'écoulement du trafic. L'objectif de cette rénovation est de rappeler cette règle aux usagers.



ZONE DE RENCONTRE, HARMONISER ET SÉCURISER LES GROUPES SCOLAIRES

Pour mémoire, la zone de rencontre est une section ou un ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers.

PLU

MODIFICATION N°4

La commune a identifié un certain nombre d'imprécisions dans son PLU. Aussi, pour faciliter l'élaboration des projets et l'instruction des autorisations d'urbanisme, une nouvelle modification a été initiée. Elle traite notamment des possibilités d'extension des constructions existantes.

Le dossier complet est consultable sur le site internet de la mairie, pendant toute la durée de l'enquête publique en cours, du 5 août au vendredi 13 septembre 2019.

> www.saint-ismier.fr

Le commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif sera présent

- > mercredi 14/08 de 14 h à 17 h
- > lundi 2/09 de 9 h 30 à 12 h
- > vendredi 13/09 de 9 h 30 à 12 h.

Projets de CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES à Saint-Ismier, Biviers, Saint-Nazaire les Eymes et Montbonnot

CHANGEMENT DE DATE POUR LA RÉUNION D'INFORMATIONS

Energie38330, un des groupes de Grési21 vous convie à une **RÉUNION PUBLIQUE** **LE 10 OCTOBRE 2019 À 18 H 30** en salle du Rozat à Saint-Ismier. Nous vous présenterons les projets et vous indiquerons comment vous pouvez vous impliquer.



PLUS D'INFOS

Jean-Paul PIQUE - 06 52 67 80 51
jean.paul.pique.cnrs@gmail.com



TRÈS HAUT DÉBIT

LA FIBRE ARRIVE À SAINT-ISMIER

Plusieurs équipes interviennent actuellement sur le territoire de la commune et passent des câbles dans les rues.

Il peut s'agir soit de l'interconnexion des NRO (l'équivalent des centraux téléphoniques pour la fibre), soit de l'installation du réseau entre ces NRO et votre lieu d'habitation.

Il manquera toutefois la dernière partie qui sera installée par votre Fournisseur d'Accès à Internet mais ce dernier ne pourra vous le proposer que lorsqu'une partie suffisante du réseau aura été mise en place, et qu'un délai imposé par l'ARCEP se sera écoulé.

L'ouverture de la commercialisation devrait se faire début janvier 2020 pour les professionnels et début avril 2020 pour les particuliers. Informations à suivre sur le site de la commune.



RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉ (RIP)

DEPUIS LE 13 JUIN DERNIER, ET POUR UNE DURÉE DE 9 MOIS, LES ÉLECTEURS ONT LA POSSIBILITÉ D'APPORTER LEUR SOUTIEN À LA PROPOSITION DE LOI N°1867 VISANT À AFFIRMER LE CARACTÈRE DE SERVICE PUBLIC NATIONAL DE L'EXPLOITATION DES AÉRODROMES DE PARIS, DANS LE CADRE DE LA PROCÉDURE DE « RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE » (RIP).

Le recueil des soutiens des électeurs s'effectue sous forme électronique, sur le site hébergé par le ministère de l'Intérieur www.referendum.interieur.gouv.fr, selon 3 modalités :

1 - L'électeur dépose son soutien à la proposition de loi référendaire sur le site par ses propres moyens (ordinateur personnel, smartphone personnel, tablette personnelle...);

2 - L'électeur dépose son soutien à la proposition sur le site via des points d'accès situés dans la commune la plus peuplée de chaque canton;

3 - L'électeur fait enregistrer électroniquement son soutien présenté sur papier par un agent de la commune la plus peuplée de chaque canton, ou au service vie quotidienne de Saint-Ismier.



Une journée avec Franck BASSONI

Franck BASSONI travaille depuis plus de 20 ans avec les personnes âgées sur la commune de Saint-Ismier. À la fois vagemestre, chauffeur, livreur de repas, placier sur le marché le samedi matin, il s'occupe également de l'affichage. Il prépare les salles pour les mariages ou les conseils municipaux, aide le policier municipal lors de la sortie des écoles. Une polyvalence qui lui convient bien.

Il est 7h30, à la salle des fêtes du Rozat. Il pleut. Franck a déjà récupéré les repas pour sa livraison auprès des personnes âgées. La tournée va être plus courte qu'habituellement, c'est normal nous sommes au mois d'août. À 7h50 la distribution des repas commence. Il traverse les rues de la commune à bord de sa camionnette frigorifique. Il est intarissable sur son métier et sur Saint-Ismier, il connaît tout le monde et tout le monde ou presque, le connaît. Il prend sa mission très à cœur. « Certains ne voient que moi de la journée. J'en connais quelques-uns depuis 15 ans, je connais leurs enfants, leurs petits-enfants... » Sa présence permet de garder le lien social avec les plus âgés, il aide à enrayer la solitude et l'oubli d'une population qui n'a que peu de visites et qui ne sort que très peu.

Premier arrêt de sa tournée, il frappe contre le carreau de la baie vitrée, une, deux, trois fois... « Règle numéro un, ne jamais partir sans voir ou entendre la personne... » Au bout de

quelques minutes la porte s'ouvre... Franck prend des nouvelles, vérifie que tout va bien, puis dépose le repas à l'endroit habituel. « Je dois m'adapter à eux, chacun a ses petites habitudes. » Il prend son temps, fait la conversation mais ne s'éternise pas car la tournée est encore longue. « Il faut être discret, tu entres dans la vie des gens, dans leur intimité. »

Franck sourit souvent, il parle beaucoup des personnes à qui il livre les repas tous les jours, il connaît ses habitués sur le bout des doigts.

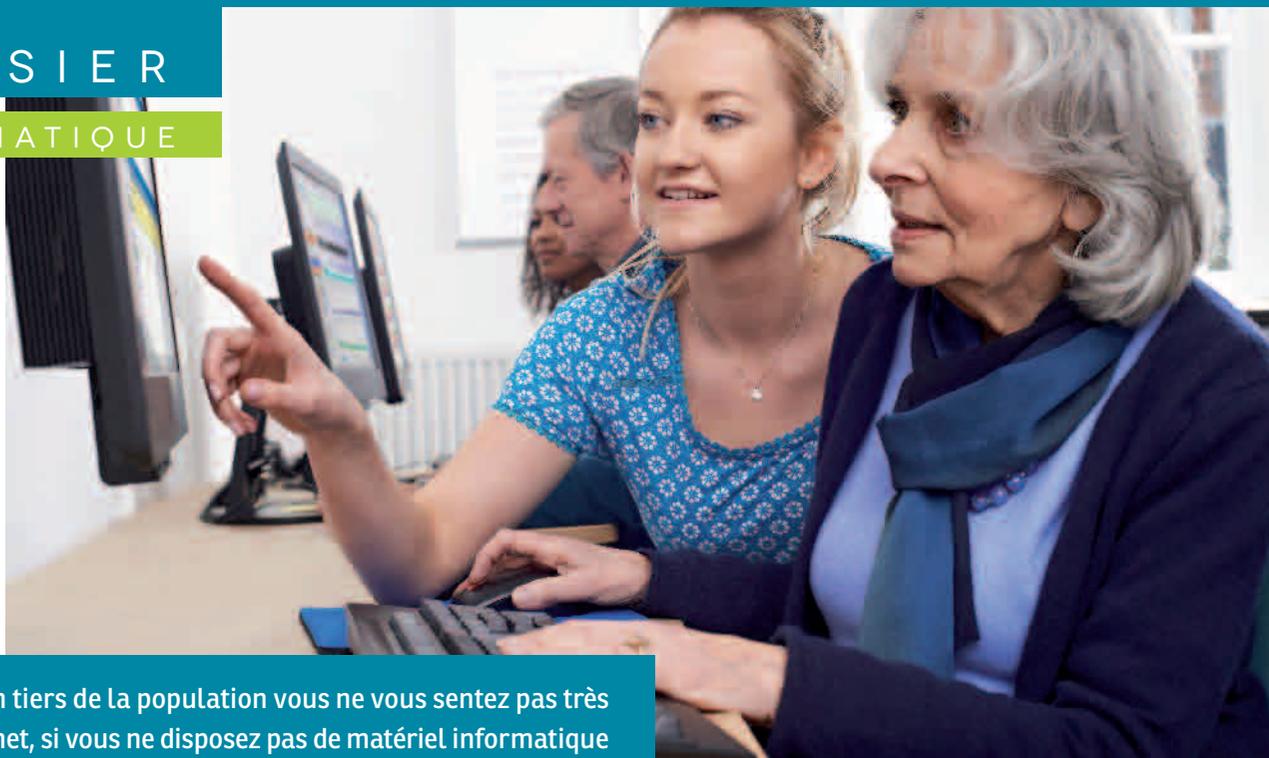
« Franck est très humain et plus on vieillit, plus on a besoin de cette humanité... »

Il a créé une véritable relation basée sur le respect et l'affection mutuelle. Il philosophe aussi, ça lui arrive souvent... « La plus belle leçon de la vie c'est l'expérience. Et les personnes âgées

Il enchaîne les maisons, « Vous vous êtes fait couper les cheveux? » « Vous avez passé de bonnes vacances? » lui demande-t-on.



en ont beaucoup. Elles ont vécu beaucoup de choses et ont toujours quelque chose à t'apprendre. » On lui demande de rester, Franck les questionne sur leur journée, ce qu'ils vont faire, s'ils sont déjà sortis... Et il est déjà temps de repartir. « Je n'arrête jamais mais quelque part c'est dans mon caractère. Je suis un hyperactif, je suis un homme de terrain. Je n'aurais pas pu travailler derrière un bureau. » Une dame intervient pendant la tournée, « Franck est très humain et plus on vieillit, plus on a besoin de cette humanité... » Tout est dit, l'humanité de Franck, son humour c'est ce qui fait la différence pour les Ismériens.



Si comme un tiers de la population vous ne vous sentez pas très à l'aise avec Internet, si vous ne disposez pas de matériel informatique ou numérique, ou que vous rencontrez des difficultés pour réaliser des démarches en ligne, certaines communes du Grésivaudan vous proposent un service d'accompagnement individuel ainsi que des ateliers d'apprentissage de l'informatique : c'est le Réseau d'Inclusion Numérique du Grésivaudan ou RING.

→ De nombreuses démarches du quotidien se font désormais sur Internet et certaines n'ont plus d'alternative papier ou physique (les demandes de carte grise par exemple).

RING : une aide aux démarches administratives en ligne

La commune de Saint-Ismier fait partie de ce dispositif.

Il permet à **tout habitant du Grésivaudan, quelle que soit sa commune de résidence, de demander à bénéficier de ce service d'accompagnement numérique** auprès d'une commune participante (sous réserve de créneaux disponibles). Les personnes mineures peuvent bénéficier du service avec l'accord écrit du responsable légal.

Depuis le mois d'octobre 2018, Cécile LELARGE, agent communal, assure une permanence d'aide aux démarches administratives numériques le jeudi matin en mairie de Saint-Ismier.

Demande de carte de déchetterie, dossier d'entrée en EHPAD, déclaration d'impôts, gestion des comptes de la CAF, Ameli (sécurité sociale), assurance retraite, mutuelles, toutes démarches les concernant sont susceptibles d'être réalisées au cours de cette permanence.

Les demandeurs prennent rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie, qui détermine la demande et précise les documents et pièces à préparer. La préparation au rendez-vous est importante, elle conditionne la rapidité et la réussite de la démarche : il est notamment préférable de se munir d'une adresse mail valide et du mot de passe associé.



FRANCE CONNECT

→ DÉMARCHES MULTIPLES, MOTS DE PASSE DIFFÉRENTS, PROBLÉMATIQUE DE LA SÉCURITÉ DES DONNÉES : **FranceConnect est la solution.**

Ce moyen d'identification est fortement conseillé afin de faciliter l'utilisation des différents services administratifs (impôts, Ameli, retraite, Service Public) en **PERMETTANT D'UTILISER UN SEUL IDENTIFIANT.**

Trois créneaux sont disponibles sur rendez-vous le jeudi matin de 9h à 12h. Une heure maximum est consacrée à chaque demande.

La permanence est fermée durant les vacances scolaires.

Lorsqu'une demande de formation différente est exprimée (traitement de texte, messagerie électronique...), les demandeurs sont orientés vers les associations compétentes (L'âge d'or, Entr'aide Informatique), ou bien vers les ateliers numériques culturels de la médiathèque.

À ce jour, les communes du Réseau d'Inclusion Numérique du Grésivaudan proposant un accompagnement sont : Bernin, Saint-Ismier, Le Versoud, Biviers, Le Plateau des Petites Roches, Villard-Bonnot, Le Champ-près-Froges, Barraux, Le Cheylas et Alleverd.

10 COMMUNES POUR VOUS ACCOMPAGNER



BERNIN

> Sur rendez-vous

➔ À la mairie (496 RD 1090 - Bernin)

JEUDI - 8 H 30 > 11 H 30

Démarches administratives

Un ordinateur fixe, un ordinateur portable, un smartphone, une imprimante-scanner.

[PRENDRE RENDEZ-VOUS]

> MÉLISSA BAHOUCHÉ : 04 76 92 35 57

> Accueil de la mairie

> 04 76 92 07 40 > mairie@bernin.fr

SAINT-ISMIER

> Sur rendez-vous

➔ À la mairie (ch. du Rozat - Saint-Ismier)

JEUDI - 9 H > 12 H

Démarches administratives

Un ordinateur portable et une imprimante-scanner.

[PRENDRE RENDEZ-VOUS]

> Accueil de la mairie

> 04 76 52 52 25

VILLARD-BONNOT

> Sur rendez-vous

➔ À la mairie (20 bd Jules Ferry - Villard-Bonnot)

DU LUNDI AU VENDREDI
9 H > 12 H / 13 H 30 > 17 H

Cartes d'identité/passeport, carte déchetterie, changement d'adresse, carte d'invalidité, inscription sur listes électorales, logement, scolaire et périscolaire, associatif et rédaction urgence d'un courrier ou d'un mail.

Un ordinateur portable et une imprimante-scanner.

[PRENDRE RENDEZ-VOUS]

> Accueil de la mairie

BIVIERS

> Sur rendez-vous

➔ À la Maison pour tous (209 ch. de la Grivelière - Biviers)

LUNDI - 10 H > 12 H / 14 H > 16 H

Démarches administratives

Un ordinateur fixe, une tablette et une imprimante-scanner.

[PRENDRE RENDEZ-VOUS]

> Accueil de la mairie

> 04 76 52 10 45 > contact@mairie-biviers.fr

LE VERSOUD

> Sur rendez-vous

➔ À la médiathèque George Sand (165 rue des Deymes - Le Versoud)

LUNDI - à partir de 17 H 45
JEUDI - à partir de 17 H 30

Toutes les activités numériques (démarches administratives, navigation en ligne, utilisation de logiciels, envoi d'un mail, rédaction d'un CV...).

Deux ordinateurs fixes, deux ordinateurs portables, deux tablettes et une imprimante-scanner.

[PRENDRE RENDEZ-VOUS]

> CCAS > 04 76 77 52 14

LE PLATEAU DES PETITES ROCHES

> Sur demande

➔ À la Maison des services publics (97 rte des Trois Villages Plateau des Petites Roches)

➔ À la Maison de services au public (La Poste - 93 rte des Trois Villages Plateau des Petites Roches)

Heures d'ouverture des deux structures

Démarches administratives

Ordinateurs fixes et imprimantes-scanners.

[CONTACT]

> Aide sur demande durant les heures d'ouverture et en fonction de l'affluence.

BARRAUX

> Sur rendez-vous

➔ À la mairie (55 Grande Rue - Barraux)

JEUDI - 8 H 30 > 12 H

Toute demande d'aide numérique (démarches administratives, utilisation d'un ordinateur et de logiciels, navigation en ligne, création d'une boîte mail, publication d'une petite annonce en ligne, recherche d'articles d'actualité...).

Un ordinateur fixe, une imprimante-scanner et un téléphone fixe.

[PRENDRE RENDEZ-VOUS]

> Accueil de la mairie

> 04 76 97 37 17

> accueilmairie@mairie-barraux.fr

CHAMP-PRÈS-FROGES

> Sur rendez-vous

➔ À l'annexe de la mairie (Allée 2000 - Le Champ-près-Froges)

LUNDI - 14 H 30 > 16 H 30
MARDI - 10 H > 12 H / 14 H > 16 H
MERCREDI - 14 H > 16 H

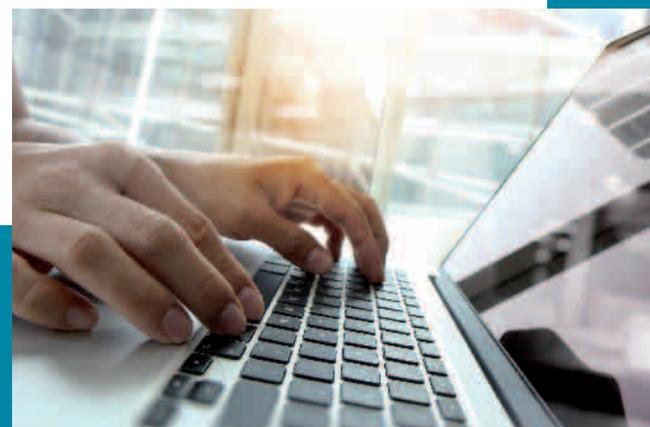
Démarches numériques (démarches administratives, recherche d'emploi, utilisation d'un ordinateur...).

Un ordinateur portable et une imprimante-scanner.

[PRENDRE RENDEZ-VOUS]

> Accueil de la mairie

> 04 76 71 44 73



LE CHEYLAS

> Sur rendez-vous

➔ À la mairie (Rue de la Poste - Le Cheylas)

MARDI - 9 H 30 > 11 H 30

Démarches administratives

Un ordinateur portable.

[PRENDRE RENDEZ-VOUS]

> Accueil de la mairie

ALLEVARD

> En libre accès

➔ Au Point information jeunesse (Avenue Louaraz - Alleverd)

MERCREDI, JEUDI, VENDREDI
14 H 30 > 17 H 30

Démarches administratives, aide numérique à la recherche d'emploi (rédaction CV et lettre de motivation, recherche d'offres en ligne), utilisation de logiciels de bureautique, création d'adresse mail.

Quatre ordinateurs fixes, une imprimante et un scanner.

AIDE FINANCIÈRE DU CCAS

AIDE FINANCIÈRE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) AUX ACTIVITÉS DES ENFANTS



Toutes les familles, résidant à Saint-Ismier, dont le quotient familial est inférieur à 1200€, peuvent bénéficier d'une aide financière du CCAS pour la pratique d'activités sportives et culturelles de leurs enfants âgés de 3 à 18 ans.

La participation du CCAS varie en fonction du QF. Le plafond de l'aide est de 200€.

> LISTE DES JUSTIFICATIFS À FOURNIR disponible sur www.saint-ismier.fr, rubrique « CCAS »

Dépôt des dossiers
auprès du CCAS
au plus tard
le 18 octobre 2019.



PLUS D'INFOS
04 76 52 52 25
social@saint-ismier.fr



HALLOWEEN

Oserez-vous entrer sous le chapiteau hanté du parc de la mairie, ou vous affronter sur les différents jeux plus effrayants les uns que les autres ?

Rendez-vous mercredi 31 octobre, à partir de 15h dans le parc de la mairie, si vous en avez le courage...



ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER



TOUR D'ARCES

La soirée à la Tour d'Arces du 15 juin ayant été reportée pour mauvaise météo, la représentation aura lieu le samedi 21 septembre à 18h30 (Cie Tigre - match d'improvisation). L'association éponyme organisera des visites du site ce même jour à l'occasion des Journées du patrimoine. Visite guidée gratuite de 9h à 17h30.

BROCANTE LE ROZAT



Dimanche 29 septembre



CROSS DU MANIVAL

Rendez-vous le 29 septembre pour le Cross du Manival. Inscriptions dès 8h30, premier départ à 9h45.





ASSOCIATION APICOLE DE SAINT-ISMIER (AASI)

L'AASI et le Lycée Horticole de Saint-Ismier ont installé différents types de ruches au lycée afin de créer des échanges autour de l'abeille et de développer une sensibilisation à la biodiversité. Sont présentes des ruches de style Dadant, Kenyane et Warré.

En juin, certains ont pu assister en soirée à la conférence les Mystères des abeilles que l'AASI avait organisée. Elle était animée par un apiculteur chevronné et permettait ainsi au public, de tout savoir sur la vie de ces insectes et leur place dans l'histoire de l'Homme.

À votre tour vous pouvez installer des ruches : en effet notre association permet aux apiculteurs amateurs d'installer 2 à 3 ruches sur notre terrain après avoir suivi un stage d'initiation à l'apiculture. Si vous avez besoin d'informations, n'hésitez pas à nous contacter par mail via notre site.

[TOUTES LES INFOS]
saint-ismier.blogspot.fr



MAISON POUR TOUS (MPT)

ATELIER RELIURE À L'ESPACE AGORA.

- > **LE MARDI**
de 9 h à 16 h 30
- > **LE MERCREDI**
de 9 h à 12 h
- > **LE VENDREDI**
de 9 h à 16 h 30

La plaquette 2019/2020 est disponible sur le site du Grésivaudan.

[RENSEIGNEMENTS]
06 64 49 30 81



AMA DIEM RECHERCHE DES BÉNÉVOLES À CROLLES

AMA DIEM EST UNE ASSOCIATION POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE PERSONNES JEUNES TOUCHÉES PAR LA MALADIE D'ALZHEIMER OU UNE MALADIE APPARENTÉE ET DE LEURS PROCHES.

AMA DIEM COPILOTE « LES MAISONS DE CROLLES », ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL, GÉRÉ PAR LA FONDATION OVE.

> **Vous aimez la vie et êtes prêt à en partager des moments avec les habitants des Maisons de Crolles :** bricolage, activités artistiques, balade, lecture, chant, musique, Qi Gong, sortie au musée... Selon vos envies et vos passions, vous pourrez nous faire des propositions pour construire ensemble et avec les habitants des « Maisons de Crolles » un projet qui a du sens!

[CONTACT] 06 69 53 16 31 – 06 58 66 95 59
contact@amadiem.fr



FOLKLOR'IA

SÉANCES DE FOLKLORE POUR LA VALLÉE DU GRÉSIVAUDAN

Venez découvrir les danses traditionnelles d'ici et d'ailleurs, ces folklores aux multiples facettes, dans une ambiance gaie et chaleureuse, à la salle de danse de l'Espace Agora de Saint-Ismier.

- > Niveau « avancés » le lundi de 19 h 45 à 21 h 45.
- > Niveau « intermédiaires » le mardi de 14 h 15 à 15 h 45.
- > Niveau « débutants » le jeudi de 14 h 15 à 15 h 45 (puis 16 h 15).
- > **Portes ouvertes : samedi 12 novembre de 14 h à 18 h à l'Agora.**
Vous pourrez regarder ou essayer !

> Reprise des ateliers : lundi 9, mardi 10 et jeudi 12 septembre (essai possible sur 2 semaines).

[RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION]
CHRISTINE : 06 66 51 14 12
FRANÇOISE : 06 87 18 85 77



TRIBUNE POLITIQUE DE LA MAJORITÉ

Pour respecter l'article L.52-1 du Code électoral, il n'y aura pas de tribune politique de la majorité en période préélectorale.

TRIBUNE POLITIQUE DE L'OPPOSITION

Action effectuée dans le cadre du droit.

Lors du déplacement de l'aire d'accueil des gens du voyage à Saint-Ismier, j'avais contesté au Tribunal Administratif la délibération du Grésivaudan décidant de l'acquisition d'une parcelle de 16305 m² à un prix de 5€ le m²; et la revente dans le même temps à la SAFER pour un agriculteur, ancien élu, de 11305 m² du reliquat non utilisé de la parcelle à 1€ le m². De l'argent public (45220€) a été perdu dans cette opération foncière.

Le 6 mars 2019, le tribunal m'a donné raison. Le jugement est le suivant: «La délibération attaquée qui décide de la revente à un prix 5 fois inférieur au prix d'acquisition sans contrepartie est illégale et doit être annulée...». Il est aussi jugé «que la revente à un prix inférieur à l'achat n'est pas justifiée par l'intérêt public». La communauté de communes Le Grésivaudan ayant décidé de ne pas faire appel, le jugement est donc exécutoire. Six mois après la décision du TA aucune information n'a été donnée sur l'exécution ou non du jugement.

Le jugement est clair, la revente des trois quarts de la parcelle à un prix inférieur à son achat était illégale et n'était pas d'intérêt général, le juge estime qu'elle a été faite pour un intérêt privé. Nous sommes quelques élus à avoir suivi de très près ce dossier, nous avons eu connaissance des irrégularités, nous sommes donc tenus à respecter l'article 40 du Code de Procédure Pénale qui indique:

«Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou délit est tenu d'en donner avis sans délai au Procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs».

Par application de cet article, nous, les élus minoritaires avec l'association «Grésivaudan, Environnement et Nature» dont l'objet est la défense des intérêts des citoyens du Grésivaudan, avons donc fait un signalement au Procureur. Nous lui avons transmis tous les documents à l'appui.

Geneviève PICARD

Démocratie, éthique et transparence - www.genevievepicard.fr

TRIBUNE POLITIQUE DE L'OPPOSITION

Ne pas tomber dans le panneau... photovoltaïque trop vite...

Réchauffement climatique, protection de l'environnement et production d'énergie renouvelable obligent nos politiciens à toujours vouloir en faire plus pour «verdir» leurs actions. Notre Maire, surfant sur la tendance issue des élections européennes, a subitement pris le virage environnemental un peu trop vite au risque d'une sortie de route... technique et juridique.

De quoi s'agit-il nous direz-vous? Il s'agit d'équiper les toits de certains bâtiments communaux en panneaux photovoltaïques, via une société privée qui installe et exploite les panneaux et loue les toits de la commune. Cela s'appelle «les centrales villageoises». Si l'intention est louable et nous ne pouvons qu'y adhérer, il convient d'être prudent, de faire les choses sans précipitation et d'étudier le dossier en ayant tous les éléments (étude de faisabilité technique, étude de rentabilité financière, convention juridique entre l'entreprise chargée de son exploitation et la commune, business plan...).

Lors du conseil municipal du 5 juillet, la délibération soumise au vote, rédigée de manière précipitée, impliquait l'approbation de la convention d'occupation temporaire du domaine public, laquelle n'avait pas été communiquée aux élus. Le maire a voulu passer en force, mais nous avons refusé de voter la délibération. Celle-ci a donc été retirée et un deuxième conseil municipal s'est tenu le 25 juillet au cours duquel seule une prise de participation au sein de la société Grésy21 à hauteur de 2000 euros a été actée. Force est de constater que malgré diverses réunions, nous ne disposons toujours pas de tous les éléments pour nous permettre de nous prononcer en toute connaissance de cause. Le sujet n'est donc pas clos.

Enfin, la très faible rentabilité financière du projet nous inquiète, car EDF ne rachète le kWh produit qu'à 12 centimes, loin des tarifs antérieurement pratiqués. De plus, EDF paye à terme échu, ce qui fragilise la trésorerie de l'entreprise. En l'état actuel du projet, nous ne sommes pas convaincus du «business model» et de sa viabilité financière à moyen terme. Que se passerait-il en cas de difficultés financières de la société exploitante?

Christophe GAUVAIN / Clotilde NICOLUSSI CASTELLAN /

Jacques JOSSERAND

ET AUSSI À LA MÉDIATHÈQUE...

ANIMATION LUDIQUE



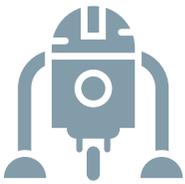
SPÉCIALE « STAR WARS »

MERCREDI 20 NOVEMBRE
DE 14 H À 18 H À LA MÉDIATHÈQUE.

À l'occasion de la sortie en salle du dernier film de la saga Star Wars, la médiathèque propose une

après-midi ludique pour les jeunes Padawans. Venez créer des hologrammes, découvrir des applications liées à l'univers Star Wars et fabriquer une réplique de sabre laser.

> **Sur inscription** - coût 2€.



Chaque enfant se verra remettre un diplôme de Chevalier Jedi* et sera convié **le mercredi 4 décembre à 14 h 30 à la projection gratuite du film « Les derniers Jedi »**, de Rian JOHNSON, à l'Espace Agora dans le cadre du Ciné-goûter.

INSCRIVEZ-VOUS À L'ACCUEIL DE LA MÉDIATHÈQUE,
04 76 52 92 76 - mediatheque@saint-ismier.fr

*Les Jedi sont des personnages de fiction imaginés par George LUCAS, apparaissant dans la saga Star Wars. Guerriers-philosophes œuvrant pour le maintien de la paix dans la galaxie, ils sont dotés de pouvoirs surnaturels et reconnaissables à leurs sabres Lasers. Le Padawan est un apprenti Jedi.



SPECTACLE



DIAGNOSTIC RÉSERVÉ TOUT PUBLIC

Patrick se retrouve à l'hôpital suite à un accident de vélo. Sa sœur, son frère et sa compagne s'agitent autour de lui dans cet environnement hospitalier qui ne l'est pas vraiment. Les questions graves comme le don d'organe, l'euthanasie, sont traitées avec beaucoup de décalage et de dérision. La cupidité, la bêtise et l'égoïsme sont, pour le bonheur de tous, efficacement terrassés par un humour féroce.

Une pièce de Jean-Pierre MARTINEZ, interprétée et mise en scène par la troupe théâtrale « Laguiche ».

Vendredi 15 novembre à 20 h 30.
Espace Agora.

CAFÉ LECTURE

UNE LECTURE SUR LES VIGNES EN GRÉSIVAUDAN: TRADITION ET RENAISSANCE...

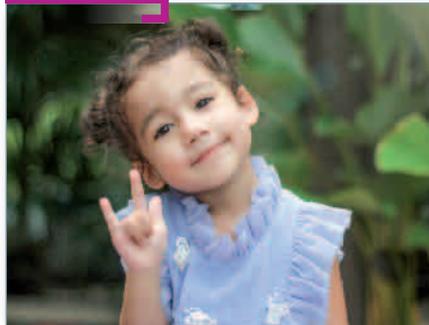
MARDI 17 SEPTEMBRE
À 15 H EN MAIRIE.

Pour les résidents de la maison du Rozat et tous les anciens qui veulent découvrir ou redécouvrir l'histoire du vignoble et des paysans vigneron du Grésivaudan.

Une exposition illustrera cette séance.

Mardi 17 septembre 15 h 00 - 16 h 30
«Café, lectures...»
«Vignes en Grésivaudan», tradition et renaissance
Lecture du conte écrit par les enfants de l'école des Vignes «Pourquoi le raisin a-t-il deux couleurs ?»
Dégustation de raisin
Médiathèque de l'Orangerie
Tél : 04 76 52 92 76
Courriel : mediatheque@saint-ismier.fr

CONTE



LE TEMPS DES HISTOIRES

« FAIS-MOI UN SIGNE »

Mercredi 18 septembre à 10 h 30.

Salle des mariages.

Raconter une histoire, lire un livre ou un conte, tout cela participe au développement de l'imaginaire des enfants. Et quand ces histoires sont racontées oralement et en langage des signes, elles prennent une dimension théâtrale qui les fascine !



Les lectures d'albums seront interprétées en direct par l'association « Mots pour Mots » afin de rendre les histoires encore plus vivantes et de capter l'attention des enfants.

Ensuite, les enfants pourront participer à un atelier de coloriage de signes et à une initiation à la pratique du langage signé.

LISEZ, VOTEZ !

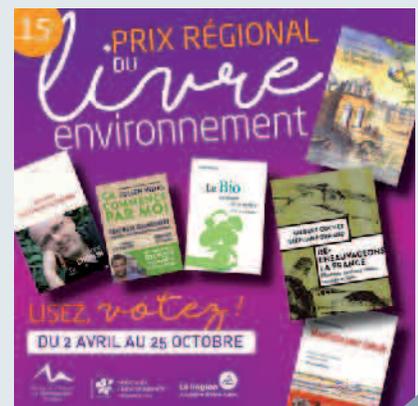


CLÔTURE DU PRIX DE L'ENVIRONNEMENT

> 25 OCTOBRE 2019

LA SÉLECTION DES 6 DOCUMENTS PASSIONNANTS SUR L'ÉCOLOGIE est à votre disposition dans le réseau des médiathèques et à Saint-Ismier.

> Après leur lecture vous pourrez donner votre avis et déposer les bulletins de vote à la médiathèque.



SEPTEMBRE

MARDI 17 >15H

ANIMATION « CAFÉ LECTURES »

sur la vigne dans le Grésivaudan.

MERCREDI 18 >10H30

TEMPS DES HISTOIRES « FAIS-MOI UN SIGNE »

Salle des mariages.

SAMEDI 21 >18H30

THÉÂTRE D'IMPROVISATION

à la Tour d'Arces par La Cie Tigre.



SAMEDI 28 >20H30

« EXPÉRIMENTAL »

De Kevin MICOUD. Espace Agora.

DIMANCHE 29 >8H30

CROSS DU MANIVAL

Inscription dès 8h30. Du parvis de l'Espace Agora, départs du 6 km marche à 9h45, du 6 km et 12 km cross à 10h et des courses des enfants à 11h45.



OCTOBRE

MARDI 8 >15H

« HUGO CELUI DU COMBAT »

Gratuit. Salle des fêtes du Rozat.

DIMANCHE 13 >15H

« MOLIÈRE ET MOI »

Gratuit à partir de 65 ans. Espace Agora.

VENDREDI 18

ET SAMEDI 19 10H >18H

SALON DES JEUNIORS

Pour les jeunes de plus de 50 ans.

Animations et conférences.

Gratuit. Espace Agora.

MERCREDI 23 >15H

« SORTIE DE TOILE »

Jeune public. Espace Agora.

JEUDI 31 >15H

« HALLOWEEN »

Place aux frissons... Animation municipale dans le parc de la mairie.



NOVEMBRE

MARDI 5 >20H30

« LE MISANTHROPE »

Théâtre classique.

Espace Agora.

LUNDI 11 >11H30

ARMISTICE DE 1918

Cérémonie commémorative sur la place de l'Église.

Dimanche 17 novembre 2019



DIMANCHE 17 9H > 15H

BOURSE AUX JOUETS

organisée par le comité des fêtes de Saint-Ismier, en partenariat avec la mairie. Espace Agora.



MARDI 19 >15H

ANIMATION « CAFÉ LECTURES »

Thème à venir.



MERCREDI 20 14H > 18H

STAR WARS

à la médiathèque.

VENDREDI 22 >20H30

« LE MARIAGE DE BARILLON »

Théâtre comédie. Espace Agora.



JEUDI 28

VENDREDI 29 >20H30

« TOUT EST BON DANS LE MACRON »

Théâtre comédie. Espace Agora.



DÉCEMBRE

JEUDI 5 >20H30

ISABELLE AUBRET

Chansons. Espace Agora.



MERCREDI 11 >12H30

REPAS DE FIN D'ANNÉE DES SENIORS

Espace Agora.

VENDREDI 13 >20H30

« UN PETIT JEU SANS CONSÉQUENCE »

Théâtre comédie. Espace Agora.

